



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épreuve de mathématique Bac S 2018

Question écrite n° 10134

Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'épreuve de mathématique de la filière S du baccalauréat 2018. Une polémique est née à propos de cette épreuve particulièrement difficile cette année et considérée par certaines personnes comme s'écartant du programme du baccalauréat. Cette épreuve est primordiale puisqu'elle représente un coefficient de 7 points pour les élèves de la filière S et même un coefficient de 9 points pour les élèves ayant opté pour la spécialité mathématique. Ainsi pour nombre de candidats cette épreuve détermine l'obtention du diplôme ou d'une mention, de plus la note reçue dans cette matière peut aussi conditionner la sélection dans des filières de l'enseignement supérieure par exemple dans des universités étrangères. Le caractère inhabituellement difficile de cette épreuve a engendré beaucoup de désarroi parmi les candidats et de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Une pétition signée à ce jour par près de cent mille personnes réclame une harmonisation des notes pour ne pas pénaliser les lycéens de terminale S de métropole et des centres étrangers ayant traité ce sujet. Il lui demande s'il peut confirmer que les exercices de l'épreuve de mathématique de la filière S du baccalauréat 2018 étaient tous bien conformes au programme de l'examen. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que les candidats ayant passé l'épreuve avec ce sujet particulièrement difficile soient traités équitablement par rapport aux années précédentes ou aux élèves ayant passé le baccalauréat dans d'autres centres d'examen.

Texte de la réponse

Depuis quelques années, les sujets proposés dans les diverses séries, et notamment en S, prévoient que certaines questions requièrent de l'initiative de la part des candidats, avec l'objectif d'une exigence raisonnable. Le sujet de cette année va dans cette direction, et le niveau d'exigence n'a pas fondamentalement évolué depuis l'an dernier. Les concepteurs ont travaillé dans le même esprit et le sujet est parfaitement conforme au programme et aux objectifs de formation de la série S. Après déroulement de l'épreuve, un travail sur le barème a été fait, par les concepteurs du sujet et du corrigé, en s'appuyant sur des lots de copies (50 environ) en provenance de deux académies et a permis de détecter précisément les questions qui avaient posé des difficultés. Globalement, on a perçu une légère baisse du niveau général des copies, sans pouvoir parler de chute. Le travail des commissions d'entente et des commissions d'harmonisation a permis d'ajuster les recommandations de correction et de notation. L'institution a donc analysé avec précision les éléments de difficulté du sujet, sans les ignorer, mais en les considérant à leur juste mesure, qui est somme toute modérée. Le barème en a tenu compte et a permis d'évaluer les copies des candidats avec équité. Les résultats du baccalauréat de la série S sont d'ailleurs restés stables à cette session (91,8 % de taux de réussite).

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10134

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5683

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 11112